

**COMPTE-RENDU REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU
Mercredi 11 Janvier 2017
A LA SALLE DU CONSEIL MUNICIPAL DE FLEYS**

Convocation et affichage : 5 Janvier 2017

Sous la présidence de Monsieur Stéphane AUFRERE, Maire.

EN EXERCICE : 11

PRESENTS : 11

VOTANTS : 11

Etaient présents : Stéphane AUFRERE, Xavier COLLON, Marie-Laure COLLON, Olivier BOVE, Vincent COUPEROT, Nicolas LAROCHE, Charly NICOLLE, Stevens DAVID, Romain BONNET, Jérémy VENON, Christian SANSEIGNE

Etaient absents excusés :

Secrétaire de séance : Maryse COLLOBERT (secrétaire de Mairie)

- Point sur l'année 2016
- Décision modificative (augmentation de crédits)
- Changement de jour du cantonnier
- Point sur la nouvelle communauté de communes
- Point sur l'étude d'assainissement
- Travaux sur les compteurs d'eau rue de l'Eglise et de la Grande Chaume
- Point sur les travaux rue de la Fontaine
- Demande de subvention du foyer rural de Fleys
- Demande de subvention CFA Agricole de l'Yonne et du CIFA
- Questions diverses

Monsieur le Maire ouvre la séance, vérifie que le quorum est atteint. Il propose de rajouter à l'ordre du jour la nomination d'un nouveau régisseur ainsi qu'un suppléant. Il demande s'il y a des observations sur la précédente séance, sans observation le compte rendu est soumis à la signature des élus.

Point sur l'année 2016 :

Tous les objectifs sont atteints ou en vue de réalisation.

L'étude sur l'assainissement est bien avancée.

La nouvelle communauté de communes est effective au 1^{er} Janvier 2017.

L'étude de la rue de la Fontaine a été confié à la Société ECMO est devrait débiter dans les prochaines semaines. Le maire informe qu'il ne peut donner à l'heure actuelle d'information sur les différentes compétences.

Un choix sera à faire concernant la compétence « eau assainissement » Communauté de communes ou Syndicat Intercommunal du Tonnerrois.

DELIBERATION N° 01_11_01 2017 : Décision modificative budget principal

Visée par la préfecture le :

Faisant l'inventaire des différentes recettes qui n'avaient pas été prévues au budget 2016 de la Commune et des comptes non ou insuffisamment alimentés, le Maire soumet aux Conseillers Municipaux les différentes modifications à apporter au budget de la Commune concernant le compte autre personnel extérieur, afin que l'équilibre recettes, dépenses soit respecté :

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide la modification budgétaire suivante :

Article	Libellé	Dépenses	Recettes
	<u>Section de fonctionnement</u>		
60611	Eau et Assainissement	- 850.00 €	
6226	Honoraires	+ 850.00 €	

Changement de jour du cantonnier :

Le cantonnier interviendra cette année le Lundi en remplacement du mardi. Si le lundi est un jour férié, un pont ou week-end prolongé, un remplacement sera prévu pour pallier à l'absence hebdomadaire de l'agent.

Point sur la nouvelle communauté de communes :

La nouvelle Communauté de Communes regroupe 37 communes. Des élections sont prévues pour nommer un nouveau président.

Point sur l'étude d'assainissement :

Le maire donne des informations sur le test à la fumée qui a été réalisé. Le compte-rendu final de l'étude d'assainissement est prévu en Mars/Avril. Les conclusions devraient nous préciser s'il est prévu de faire un nouveau réseau pluvial.

Commune de Fleys – Conseil Municipal – Séance du 11/01/2017

DELIBERATION N° 02_11 01 2017 : Travaux supplémentaires sur les compteurs d'eau rue de l'Eglise et de la Grande Chaume :

Visée par la préfecture le :

Un 2ème devis a été demandé à l'entreprise MANSANTI pour modification et travaux supplémentaires au devis n° 16B333 rue de la Grande Chaume (n° 9) et rue de l'Eglise (n° 8)

Le maire présente le devis complémentaire pour la somme de **3.040.00 €** (3.648.00 € ttc).

Après étude de la proposition et en avoir délibéré, le conseil municipal,

ACCEPTE le devis de l'entreprise MANSANTI pour un montant de **3.648.00 € TTC** et **AUTORISE** le maire à signer tous documents relatifs à ce dossier.

Adoption à l'unanimité des membres présents et représentés.

Point sur les travaux rue de la Fontaine :

Un rendez-vous a été fixé avec la Sté ECMO pour la mise en place de l'étude rue de la Fontaine dont le programme porte sur la réhabilitation de la rue sur une longueur de 160 m environ et la reprise complète de la structure chaussée.

Délibération n° 03_11 01 2017 : Nomination d'une régisseuse titulaire et suppléant

Visée par la Sous-préfecture le :

Le maire

Vu le décret n°62-1587 du 29 décembre 1962 modifié portant règlement général sur la Comptabilité Publique, et notamment l'article 18 ;

Vu le décret n°2008-227 du 5 mars 2008 relatif à la responsabilité personnelle et pécuniaire des régisseurs ;

Vu les articles R 1617-1 à R 1617-18 du code général des collectivités territoriales ;

Vu l'arrêté du 28 mai 1993 relatif aux taux de l'indemnité de responsabilité susceptible d'être allouée aux régisseurs d'avances et aux régisseurs de recettes relevant des organismes publics et montant du cautionnement imposé à ces agents ;

Vu l'arrêté du 3 septembre 2001 portant adaptation de la valeur en euros de certains montants exprimés en francs

Considérant la nécessité d'encaisser régulièrement le produit des locations de la salle municipale

DECIDE

Article 1. Il est institué une régie de recette pour le paiement des locations de la salle municipale

Article 2. Cette régie est installée à la Mairie au 17 rue des Ardillats – 89800 FLEYS

Article 3. Le montant maximum de l'avance à consentir au régisseur est fixé à 1 000 euros.

Article 4. Le régisseur doit verser la totalité des pièces justificatives des recettes encaissées au moins tous les deux mois et lors de sa sortie de fonction.

Commune de Fleys – Conseil Municipal – Séance du 11/01/2017

Article 5. Le régisseur est désigné par le Conseil Municipal lors du conseil du 11 Janvier 2017, Madame Céline VENON comme régisseuse titulaire et Madame Virginie AUFRERE comme suppléante.

Article 6. Les recouvrements des produits seront effectués au compte 752.

Article 7. Le Maire et le trésorier principal de Tonnerre sont chargés, chacun en ce qui le concerne de l'exécution de la présente décision.

Le Conseil Municipal mandate le Maire pour signer tout document se rapportant à cette affaire.

Après avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés, le Conseil Municipal accepte les jours, mois et an que dessus,

Ainsi fait et délibéré, à l'unanimité, les jours, mois et ans susdits.

DELIBERATION N° 04_11 01 2017 : Demandes de subvention

Visée par la préfecture le :

Le CFA Agricole de l'Yonne et le CIFA 89 ont sollicité la commune pour une demande de subvention au profit de leur association. Deux élèves habitant Fleys sont inscrits dans ces établissements.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal,
EMET un avis favorable à la demande des deux établissements pour une somme de 50 €, **DIT** que cette somme sera inscrite au budget 2017.

Adoption à 10 votes POUR – 1 ABSENTION

DELIBERATION N° 05_11 01 2017 : Demande de subvention du Foyer rural de Fleys

Visée par la préfecture le :

Le Foyer rural de Fleys a sollicité la commune pour le versement d'une subvention.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal,
EMET un avis favorable à la demande pour une somme de 200 €, **DIT** que cette somme sera inscrite au budget 2017.

Adoption à l'unanimité des membres présents et représentés.

QUESTIONS DIVERSES :

Le maire informe qu'à la révision des lampadaires, 5 étaient en panne et rappelle qu'il faudrait recodifier les horaires.

Le bulletin municipal est en cours d'élaboration.

Prévoir de faire tailler les platanes.

Projet d'acheter des illuminations de Noël pour éclairer l'église l'an prochain en profitant

des soldes.

Commune de Fleys – Conseil Municipal – Séance du 11/01/2017

DELIBERATION N° 06_11 01 2017 : Renouvellement matériel pour la cuisine du foyer

Visée par la préfecture le :

Mr COUPEROT Vincent, conseiller municipal propose d'acquérir de la nouvelle vaisselle pour le Foyer Rural.

Il présente un devis le moins disant par la SARL ALIA pour un montant de **563.60 € HT** (676.32 €) TTC.

D'autres ustensiles de cuisine seront commandés chez un autre fournisseur (Procotel)

Au vu du devis, le conseil municipal **AUTORISE** le foyer municipal à renouveler son matériel de cuisine à concurrence de **900.00 € HT**

Adoption à l'unanimité des membres présents et représentés.

DELIBERATION N° 07_11 01 2017 : Tarif pour location de la vaisselle du foyer rural

Visée par la préfecture le :

Le maire soumet aux conseillers un tarif pour la location de la vaisselle du foyer rural et propose de mettre en place une caution.

Le conseil municipal **DECIDE** de fixer à **50 €** la location de la vaisselle et **500 €** une caution en cas de vol ou casse.

Adoption à l'unanimité des membres présents et représentés.

DELIBERATION N° 08_11 01 2017 : Décision modificative budget principal n° 6

Visée par la préfecture le :

Faisant l'inventaire des différentes recettes qui n'avaient pas été prévues au budget 2016 de la Commune et des comptes non ou insuffisamment alimentés, le Maire soumet aux Conseillers Municipaux les différentes modifications à apporter au budget de la Commune concernant le compte autre personnel extérieur, afin que l'équilibre recettes, dépenses soit respecté :

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide la modification budgétaire suivante :

Article	Libellé	Dépenses	Recettes
	<u>Section de fonctionnement</u>		
615221	Bâtiments publics	- 2.651.00 €	
73925	Fonds de péréquation des	+ 2.651.00 €	

	ressources intercommunales		
--	----------------------------	--	--

Adoption à l'unanimité des membres présents et représentés.

Commune de Fleys – Conseil Municipal – Séance du 11/01/2017

L'ordre du jour étant épuisé
La séance a été levée à 19 h 40

Récapitulatif des délibérations prises :

DELIBERATION N° 01 11 01 2017 : Décision modificative budget principal n° 5

DELIBERATION N° 02 11 01 2017 : Travaux supplémentaires sur les compteurs d'eau rue de l'Eglise et de la Grande Chaume :

DELIBERATION N° 03 11 01 2017 : Nomination d'une régisseuse titulaire et suppléante

DELIBERATION N° 04 11 01 2017 : Demandes de subvention

DELIBERATION N° 05 11 01 2017 : Demande de subvention du Foyer rural de Fleys

DELIBERATION N° 06 11 01 2017 : Renouvellement matériel pour la cuisine du foyer

DELIBERATION N° 07 11 01 2017 : Tarif pour location de la vaisselle du foyer rural

DELIBERATION N° 08 11 01 2017 : **Décision modificative budget principal n° 6**

Commune de Fleys – Conseil Municipal – Séance du 11/01/2017

Les membres présents :

Nom Prénom	Fonction	Visa de présence	Visa par procuration
Stéphane	AUFRERE		
Romain	BONNET		
Olivier	BOVE		
Marie-Laure	COLLON		
Xavier	COLLON		
Vincent	COUPEROT		
Nicolas	LAROCHE		
Charly	NICOLLE		
Christian	SANSEIGNE		
Stevens	DAVID		

Jérémy	VENON		
---------------	--------------	--	--